



Intrusion sur propriété

Par Laeti62

Bonjour

Mes voisines se permettent de rentrer dans mon allée de garage et dans mon jardin en façade pour venir récupérer leurs chats lorsque nous ne sommes pas là.

Pas de chance pour elles ma caméra qui filme mon allée de garage les a détectées et enregistrées.

Ont elles le droit de pénétrer ainsi dans ma propriété ?

Quel recours puis je avoir contre elles ?

Je précise que nous avons beaucoup de problèmes avec elles de nuisances sonores notamment. Ces personnes ne travaillent pas et se prennent pour les reines du quartier.

Merci pour votre aide.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Votre propriété est-elle cloturée ? Avec un portail fermé ?

Si ce n'est pas le cas, le passage est "libre" et il n'y a pas d'infraction.

Concentrez vous sur les autres nuisances, ou bien vous avez déjà tout essayé ?

Par Laeti62

Merci pour le retour.

L'entrée n'a pas de portail. Suis quand même bien dégoûtée que l'entrée soit donc considérée comme libre de ce fait...

Je pensais vraiment que comme il s'agit de ma propriété c'était considéré comme privé.

Nous avons déjà tout essayé pour les nuisances sonores. La police nous a dit qu'ils ne pouvaient rien faire et que nous ne pouvions même pas déposer une main courante.

Donc pour résumer elles ont le droit de tout et on ne peut rien faire quel que soit le sujet....

Par yapasdequoi

Une main courante ne sert à rien.

Et pour les nuisances, déposer plainte ne sert à rien non plus.

Vos recours sont au tribunal judiciaire, en suivant les étapes conseillées dans ce lien :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612[/url]